

Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 27 janvier 2023

Présents : Marjolaine Girault, Alain Croissy, Hubert Debedde, Claude Delemontez, Yannick Ghesquiere, Didier Mantz, Jean Christophe Monferran, Jean Michel Palliot.

Absent : Brigitte Biernat

Soit huit votants

Le maire Jean Michel Palliot ouvre le conseil à 19h 10

Le secrétaire de séance est Alain Croissy

1. **Délibération pour la vente Pédès**

Il s'agit de la vente d'un petit bout de chemin communal de 53 m² qui avait été engagé par la municipalité précédente pour un montant de 53€.

Abstention 0; Contre 0 ; Pour 8 voix

2. **Délibération pour l'achat de concession au cimetière**

A la suite de la suppression du CCAS qui bénéficiait d'un tiers de cette vente de concession (2/3 commune, 1/3 CCAS), il faut valider que dorénavant tout le revenu de la vente d'une concession est versé à la commune.

Abstention 0; Contre 0 ; Pour 8 voix

3. **Délibération pour la lever l'arrêter de péril de la maison Mmes Chatelain et Daubert**

A la suite de la mise en sécurité qui a été réalisée par les propriétaires de cette maison, il est nécessaire de lever cet arrêté.

Abstention 0; Contre 0 ; Pour 8 voix

4. **Délibération pour les demandes de subvention**

Il s'agit des demandes de subvention pour les opérations d'investissement que nous envisageons de réaliser en 2023 :

- Le réaménagement du carrefour de la route de l'Hôpital.
- Le remplacement des tables de la salle polyvalente
- La commande de cailloux et d'enrobé pour nos routes et chemins communaux
- La réfection de la toiture de la bascule
- La mise en place de clôture autour du parking de la salle polyvalente
- L'achat d'un désherbeur thermique
- La rénovation et la mise en conformité du complexe rural (café, restaurant, dépôt d'épicerie)

La question pour chaque opération, êtes-vous d'accord pour que le maire engage les demandes de subventions pour ces opérations.

Abstention 0; Contre 0 ; Pour 8 voix

Pour le complexe rural, les conseillers souhaitent que la décision de réaliser les travaux, de rénovation soit entérinée, sous la seule réserve de l'obtention des subventions.

5. **Tarif de location de la salle polyvalente**

Jean Michel propose au conseil municipal d'augmenter le montant de la location de la salle polyvalente qui passerait donc à :

Pour les habitants de Viplaix	la journée 70€ au lieu de 60€
Le We	140€ au lieu de 120€

Pour les habitants hors de Viplaix	la journée 130€ au lieu de 120€
Le We	260€ au lieu de 240€

Abstention 1; Contre 0 ; Pour 7 voix

6. Bulletin d'adhésion pour le Frédon

Jean-Michel Palliot propose que nous adhérons au FREDON, un organisme de surveillance et de lutte contre les espèces végétales dangereuses pour les humains, comme l'ambroisie, et également contre les insectes nuisibles, tels les moustiques et particulièrement les moustiques tigres.

Abstention 0; Contre 0 ; Pour 8 voix

7. Informations

- a) Le Maire informe le conseil qu'en raison des travaux de conformité qui vont se dérouler dans la salle polyvalente de St Sauvier il a proposé à son collègue, pendant tout la durée de la fermeture de leur salle, d'appliquer à ses habitants les tarifs de location de notre salle polyvalente au même tarif que pour les Viplaisiens
- b) Il a obtenu, au titre de l'assistance juridique, un remboursement de 2 000€ par GROUPAMA, sur la sommes payée à notre avocat pour le recours engagé par la commune contre l'implantation des éoliennes, Ce qui permet de n'avoir que 40€ de dépense pour notre commune. Il a également obtenu la conservation du cout de nos assurances au même tarif que 2022. Il a également négocié une réduction sur l'assurance de notre tracteur qui passe de 909.96€ à 711.49€
- c) Un rendez-vous a été pris avec la société JEUDY afin de négocier leur participation à la dépense de la rénovation du carrefour utilisé par ses camions
- d) La mise en vente de la maison du bourg est proposée maintenant à 85 000€ net vendeur

8. Questions diverses

Didier suggère qu'un Kiosque, ou une boîte à livres soit installé à l'extérieur afin de permettre aux habitants de la commune d'échanger des livres. Les conseillers, qui trouvent cette idée très intéressante proposent que ce dispositif soit installé à proximité de l'aire de jeux (face à l'école et près de la salle polyvalente). Une étude va être faite afin de réaliser cette installation au plus tôt.

La séance est levée à 20 h15

Présents	Elus	Signature	Nom de la délibération	Numéro de la délibération
Oui	Jean Michel PALLIOT		1. Vente Pédès 2. Achat concession au cimetière 3. Levé de l'arrêté de péril 4. Demandes de subventions 4. Prix location salle polyvalente	DELIB202301300002
Oui	Alain CROISSY			
Non	Brigitte BIERNAT			DELIB202301100001
Oui	Marjolaine GIRAULT			DELIB202301300004
Oui	Hubert DEBEDDE			DEL202301300005 à DEL202301300007
Oui	Claude DELEMONTEZ			DEL202301300003
Oui	Yannick GHESQUIERE			
Oui	Jean Christophe MONFERRAN			
Oui	Didier MANTZ			